



HAL
open science

Territorialités africaines en France : cas des étudiants africains de Poitiers

Florent Gohourou

► **To cite this version:**

Florent Gohourou. Territorialités africaines en France : cas des étudiants africains de Poitiers. *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, 2020, 2, pp.103-115. hal-03186475

HAL Id: hal-03186475

<https://hal.science/hal-03186475v1>

Submitted on 31 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Territorialités africaines en France : cas des étudiants africains de Poitiers

GOHOUROU Florent

Enseignant - Chercheur

Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa, Côte d'Ivoire)

Chercheur Associé : MIGRINTER (CNRS - UMR 7301- Poitiers)

fgohourou@yahoo.com

Résumé

Cette étude s'est construite autour d'une réflexion menée à différents degrés de l'analyse géographique. Parce qu'elle est traditionnellement envisagée comme un déracinement socio-spatiale, qu'elle implique transplantation dans un espace inconnu et considéré comme hostile, la migration des étudiants africains en France est ordinairement présentée comme une « rupture » territoriale. A travers les étudiants africains de Poitiers, nous voulons montrer que la situation migratoire n'est pas nécessairement synonyme de fin des sentiments territoriaux, et qu'elle peut au contraire contribuer à produire du territoire : la migration à Poitiers des étudiants africains détermine selon nous, le renouvellement des relations qui se tissent entre eux et l'espace poitevin, et à ce titre, elle est, pour ces étudiants, productrice de nouvelles formes de territorialités. S'appuyant sur une enquête qualitative, l'étude montre l'emboîtement des échelles des territoires des étudiants africains de Poitiers. Les territorialités africaines s'organisent en réseaux de micro-territoires, réseaux qui s'inscrivent à l'échelle internationale. Ces réseaux se structurent autour d'un certain nombre d'éléments récurrents : à l'échelle individuelle, l'espace domestique, l'espace du travail, le campus universitaire, l'espace d'approvisionnement, les espaces privés de la sociabilité, les différents espaces de loisir et les vacances. Au niveau collectif, l'ensemble des espaces des sociabilités africaines (associatives, communautaires, informelles ou non...) déclinées à toutes les échelles locale, nationale ou internationale. L'analyse montre en outre, l'interaction entre rapports aux espaces et identités des étudiants africains. L'existence de repères territoriaux d'ordre collectif s'articule selon nous avec un souci de préservation des identités collectives africaines.

Mots clés : France, Poitiers, Étudiants africains, Territorialité, Identité.

Abstract

This study was built around a reflection carried out at different degrees of geographic analysis. Because it is traditionally seen as a socio-spatial uprooting, that it implies transplantation in an unknown space and considered as hostile, the migration of African students in France is usually presented as a territorial "rupture". Through the African students of Poitiers, we want to show that the migratory situation is not necessarily synonymous with the end of territorial feelings, and that it can on the contrary contribute to the production of territory: the migration to Poitiers of African students determines in our opinion, the renewal of the relations which are woven between them and the area of Poitou, and as such, it is, for these students, a producer of new forms of territoriality. Based on a qualitative survey, the study shows the interlocking of the scales of the territories of African students in Poitiers. African territorialities are organized into networks of micro-territories, networks that are part of the international scale. These networks

are structured around a certain number of recurring elements: at the individual level, the domestic space, the work space, the university campus, the supply space, the private spaces of sociability, the different leisure areas and vacations. At the collective level, all the spaces of African sociability (associative, community, informal or not ...) declined at all local, national or international scales. The analysis also shows the interaction between relationships with spaces and identities of African students. The existence of collective territorial landmarks is articulated in our opinion with a concern for the preservation of collective African identities.

Keywords : France, Poitiers, African students, Territoriality, Identity.

Introduction

La thématique du rapport à l'espace est au cœur de toutes reproductions sociales. La considération de l'homme comme un « animal territorial » (M. RONCAYOLO, 1990) ne faisait certes pas de doute en des temps de sédentarités, où l'étranger était l'habitant du village voisin, de la ville la plus proche.

Aujourd'hui, l'ordre « mobilitaire » gagne du terrain ; les mobilités spatiales se développent, toujours plus nombreuses et plus lointaines et nous invitent à réinventer notre rapport à l'espace et au territoire. Il n'est dès lors pas surprenant de rencontrer l'individu migrant, par définition « être de mobilité » (A.TARRIUS, 1994), au cœur des problématiques politiques contemporaines et ce spécialement dans les sociétés occidentales ; parce qu'il secoue les ordres territoriaux établis, qu'il « dépoussière » ainsi les traditionnelles relations entre l'homme et l'espace, idéalement inscrites dans la sédentarité, le même anthropologue l'érige en un individu libre et détaché des contingences spatiales ordinaires.

Le choix d'entreprendre une étude autour des thématiques territoriales des étudiants africains s'inspire en grande part de ces réflexions. Du point de vue des sociétés d'immigration, il est certain que les mobilités liées aux migrations des étudiants africains s'accroissent continuellement, qu'elles concernent de manière privilégiée la France métropolitaine, et qu'à ce titre, elles sont autant de moteurs à des mutations profondes dans leur inscription spatiale. Du point de vue des étudiants africains eux-mêmes, on peut supposer que la migration suscite bien davantage de bouleversements des repères spatiaux. C'est précisément l'objet de la réflexion que nous souhaitons mener ici : comment la migration des étudiants africains, par l'ensemble des mécanismes sociaux qu'elle induit, agit-elle sur les relations entre l'étudiant africain et son espace ? L'étude des relations étudiants africains/espaces pose de nombreuses questions théoriques et en premier lieu celle de convenir de la nature des manifestations concrètes de ces relations, ce afin de définir une méthodologie opératoire. Mais, notre volonté de réfléchir simultanément aux représentations spatiales des étudiants africains et à toutes les formes d'investigation affectif et idéal de l'espace qu'elles manifestent nécessite selon nous l'introduction du concept de territoire au sein de notre réflexion : le territoire nous apparaît en effet comme le niveau ultime de construction socio-spatiale, simultanément empreint d'un contenu social fort et objet géographique à part entière.

Nous souhaitons analyser les configurations spatiales des étudiants africains en tant que miroirs des modes de structuration sociale qu'elles mettent en œuvre et nous nous inscrivons en cela dans une perspective sociale de la géographe : parce que les stratégies spatiales des hommes répondent à des préoccupations d'ordre social, s'intéresser aux relations qu'établissent des groupes de migrants avec l'espace doit nous permettre de mieux comprendre les mécanismes sociaux qui les traversent, tant aux plans individuel que collectif.

L'entreprise d'une telle analyse nécessitait un cadrage empirique restreint dans l'espace et limité d'un point de vue social. Elle réclamait donc le choix d'un terrain d'étude et d'une population d'étude aux caractères opératoires dans notre problématique.

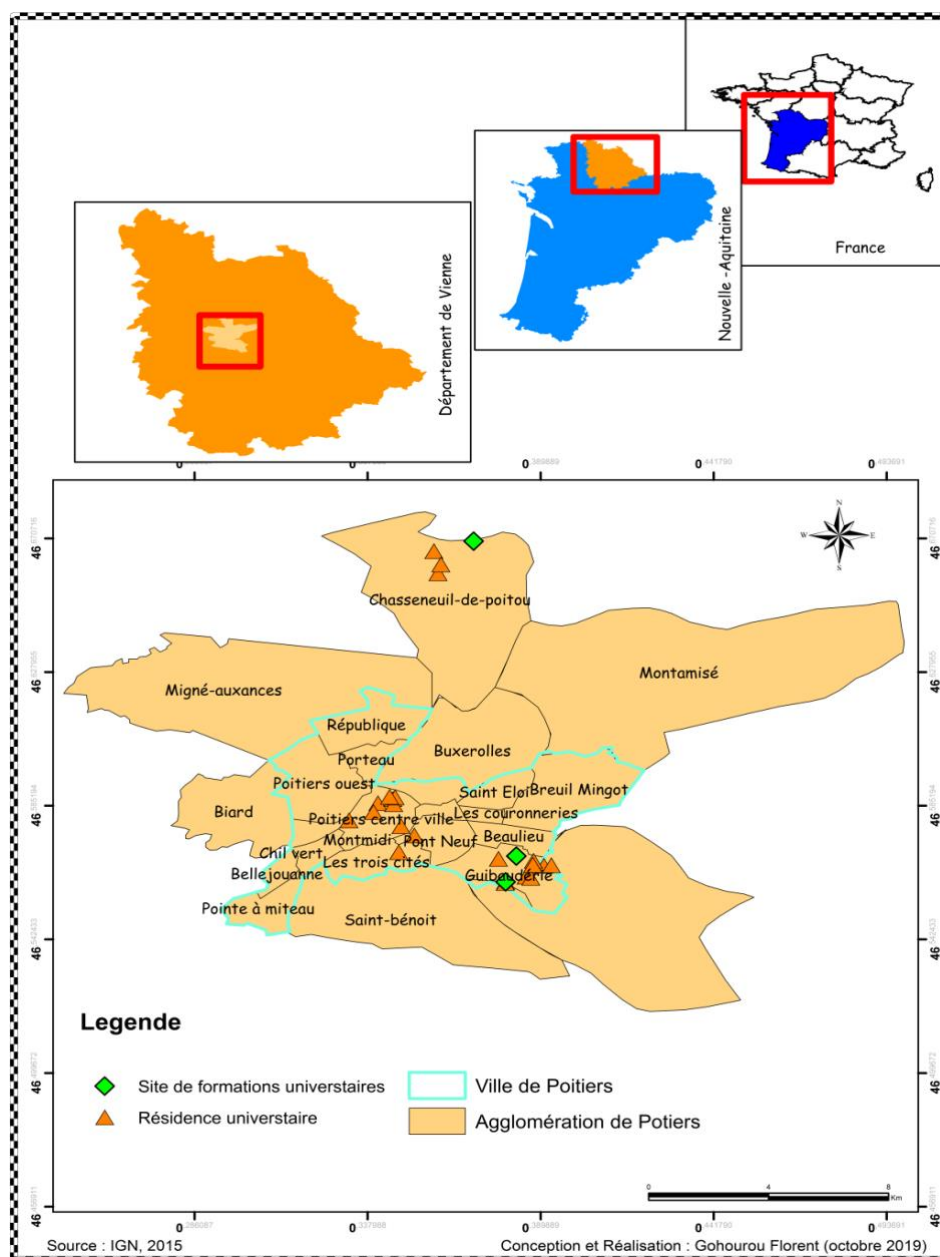
Nous avons choisi d'entreprendre notre étude auprès des étudiants africains, et ce dans l'agglomération de Poitiers, capitale de Poitou-Charentes. En effet, l'académie de Poitiers représente un espace privilégié d'implantation d'étudiants africains aux échelles régionale et nationale si l'on excepte notamment, Paris, Toulouse, Montpellier, Aix-Marseille et Rennes. Ils représentent de plus des spécificités sociales (dynamiques associatifs, « visibilité » dans la vie publique locale, existence de structures « intermédiaires », formelles ou informelles, sociabilités de type communautaire) pouvant faire sens dans le cadre de notre travail.

Nous avons choisi d'organiser notre exposé autour de trois axes. Nous avons attaché un souci premier à l'articulation des échelles spatiales et temporelles, qui nous semble au cœur de toutes problématiques géographiques. Nous nous sommes en outre efforcé de mener conjointement une analyse aux niveaux individuel et collective. Enfin, l'exploration conceptuelle de la notion de territoire nous amène par ailleurs à l'articuler avec celle de l'identité (au sens collectif), dont la territorialité peut être, à notre avis, interprétée comme une forme d'expression spatiale.

1. Matériel et méthodologie de recherche

Les choix du terrain et de la population d'étude, s'expliquent en réalité à la lumière l'un de l'autre ; l'accomplissement d'un programme de recherche « Migrations dans le Golfe de Guinée », financé principalement par le Service des Relations internationales de l'Université de Poitiers dont nous sommes l'un des membres actifs, nous engageait intuitivement à retenir ce terrain géographique comme espace d'étude. L'entreprise de cette étude a réclamé l'articulation d'informations et de formes d'investigations diverses. La complexité de la problématique de recherche et la diversité conséquente des questions de recherche, nous ont amené à réfléchir à une méthodologie à la fois opératoire d'un point de vue théorique et concrètement pertinente sur le terrain. L'essentiel des informations qui constituent le matériel de notre étude provient d'entretiens directement réalisés auprès de 58 étudiants africains rencontrés dans l'agglomération de Poitiers (voir la carte ci-dessous).

Carte n° 1 : Localisation de la zone d'étude



Cet entretien s'adressait aux étudiants africains nés en Afrique et vivant aujourd'hui de manière permanente dans l'agglomération poitevine. Il avait pour objectif d'identifier concrètement les pratiques sociales et spatiales de ces étudiants, à l'aide de questions précises sur leurs activités et les déplacements qu'elles suscitent.

Le choix de ces étudiants s'est opéré par hasard, au fil des rencontres à l'intérieur de la ville, et par interconnaissance et nos entretiens se sont déroulés, en majorité, chez les étudiants eux-mêmes et, dans une moindre mesure, dans des lieux « publics » (épiceries africaines, restaurants et bars notamment). Par ailleurs, nous avons rencontré d'autres étudiants africains de manière formelle qui nous ont permis de récolter des informations précieuses et complémentaires. Nous nous sommes ainsi entretenus avec des responsables associatifs afin d'avoir une idée accrue et enrichie du profil global des étudiants africains de l'agglomération, de leur situation socio-

économique, de leur vie sociale et culturelle ; nous avons pu ainsi obtenir des informations intéressantes sur l'investissement associatif des étudiants africains et son sens, mais aussi sur le recours ou la participation de ces derniers aux structures locales. Un dernier procédé nous est apparu riche d'informations et de résultats, celui de l'observation et de la discussion informelle. On peut y ajouter la lecture de la presse locale, qui nous a permis d'apprécier la teneur de la place occupée par les étudiants africains dans l'espace local. Il s'agissait, lors de moments précis (marché hebdomadaire de Poitiers, fêtes associatives, festivités locales...) et dans des lieux spécifiques (centre-ville de Poitiers, transports en commun, universités, épiceries africains, supers marchés...), d'observer en quantité (durée, fréquence...) et en qualité (où va-t-on, avec qui...) les déplacements des étudiants africains de l'agglomération de Poitiers. Nous avons choisi d'accompagner cette méthode de deux autres « modes d'investigation » :

- La réalisation de la carte mentale

Nous avons choisi d'enrichir notre méthodologie par la technique des cartes mentales. Dans le cadre de nos entretiens, nous demandions aux enquêtés d'exécuter un croquis de l'agglomération de Poitiers comportant les lieux connus, utiles et importants pour eux (bâtiments, lieux de résidence des amis, rues connues, monuments visités, équipements fréquentés et la délimitation par l'enquêté de son espace de prédilection. Nous lui demandions ensuite de commenter le croquis réalisé. Cette technique, en dépit de toutes les limites qu'elle comporte (difficultés d'une interprétation laissée à la seule subjectivité de l'enquêteur ou du chercheur, impossibilité d'interprétation au vu du résultat de l'opération, difficultés d'explication de la démarche à certains enquêtés...), permet d'obtenir une vision synoptique de l'investissement de l'espace local par l'étudiant africain interrogé, mais aussi de l'éventuel décalage entre le « dit » et la réalité de sa maîtrise de cet espace. Cette méthode nous a apporté des résultats certains, particulièrement la visualisation des lieux de vie des étudiants africains et de leurs « sensibilités spatiales ».

- Le parcours dans l'agglomération de Poitiers

Il consiste, dans la mesure du possible, à faire une « soirée » avec l'étudiant africain interrogé à Poitiers et dans ses alentours, afin qu'il nous montre les lieux appréciés et appropriés, les lieux antipathiques et peu fréquentés ; il nous en explique en outre ses motivations. Le parcours vient confirmer ou infirmer les résultats des deux techniques précédentes : il nous permet la visualisation concrète de l'espace de vie des migrants, leurs itinéraires privilégiés. Le principal inconvénient de ce procédé a été le temps et l'investissement qu'il demandait pour l'étudiant africain ; pour cette raison, nous n'avons pu réaliser que quelques-uns, qui se sont cependant avérés des moments sympathiques et privilégiés de dialogue et d'échanges.

2. Résultats

Nous analysons ici, les fondements sociaux et identitaires des modes de territorialisation mises en place par les étudiants africains de Poitiers.

2.1. Les structures élémentaires de la territorialité africaine à Poitiers

2.1.1. La sphère privée et le quartier

L'espace privé, envisagé comme l'espace domestique représente l'entité spatiale première dans le mécanisme de structuration territoriale des étudiants africains enquêtés. G. DI MEO (1998), considère ainsi la maison comme une entité élémentaire de l'organisation territoriale des individus, « l'essence du territoire de l'homme sur terre ». L'espace privé de la maison ou de l'appartement reproduit évidemment toute la subjectivité de l'étudiant qui l'occupe et constitue en cela une composante territoriale nettement individualisée. L'aménagement et la décoration des logements occupés par des étudiants africains sont tout à fait significatifs d'une volonté de recréer un environnement personnel et privé. Les photographies de la famille de France, mais surtout celle d'Afrique, du pays d'origine, du village ou de la maison d'origine, les objets décoratifs personnels, les aliments, les drapeaux, les vêtements apportés avec soi sont très souvent en évidence. Les pratiques de l'espace domestique témoignent du reste d'une appropriation originale, articulant pratiques africaines et occidentales. Mais, l'espace domestique représente aussi un élément central de l'espace social des étudiants africains : c'est en effet celui des rencontres familiales et amicales quotidiennes ou presque, là où se développe la majeure partie de la sociabilité de ces étudiants. En cela, il est intensément et intimement vécu et constitue le premier élément de leur territoire.

Le campus universitaire est un autre élément de l'armature territoriale pour les étudiants africains rencontrés ; il est pratiqué de manière régulière et intensive, il est bien connu de même que ces autres « pratiquants », des relations sociales s'y sont en outre tissées.

L'analyse de Poitiers montre par ailleurs l'éclatement des territoires des étudiants africains. Il semble que ceux-ci s'organisent en réseaux de lieux distincts et géographiquement séparés, pour la plupart d'entre eux inscrits à l'échelle locale. Ils se structurent le plus souvent autour de quelques centres de gravité : le domicile, le lieu d'étude, les principaux lieux d'achats en priorité, chez quelques membres de la famille ou amis... Ils s'inscrivent donc, dans leur plus grande part, à l'échelle locale. Ainsi, les quartiers des Trois Cités, de Gibauderie, de Beaulieu et de l'Université constituent du reste des supports essentiels aux territoires des étudiants africains ; se pose alors la question de la réalité de ces quartiers comme réalités socio-spatiales effectivement vécues et ressenties par ces derniers. L'impression générale, confirmée par l'enquête que nous avons menée auprès des étudiants dans ces quartiers, est celle de l'existence de communication entre les étudiants africains et de son absence quasi-totale avec les autres catégories d'étudiants (étudiants français et les autres étudiants étrangers) à l'exception des salutations rapides avec les voisins du quartier ou du pallier. Les conversations engagées au hasard des rencontres que l'on peut observer montrent très peu d'interférences entre les étudiants africains et français ou autres étrangers. Les trajets semblent suivre des itinéraires tracés par l'habitude, et qui dessinent deux mondes parallèles. Les Français fréquentent leurs amis français et les étudiants africains fréquentent eux aussi leurs amis africains. Cependant, les relations que les étudiants africains entretiennent avec leurs quartiers de résidence sont teintées d'affectivité ; elles expriment davantage une satisfaction ou insatisfaction globale quant aux relations sociales ou aux aspects fonctionnels (services, commerces, transports en communs...). Tout cela donne à penser que ces quartiers de Poitiers semblent contribuer à la l'édification de territoriaux spécifiques.

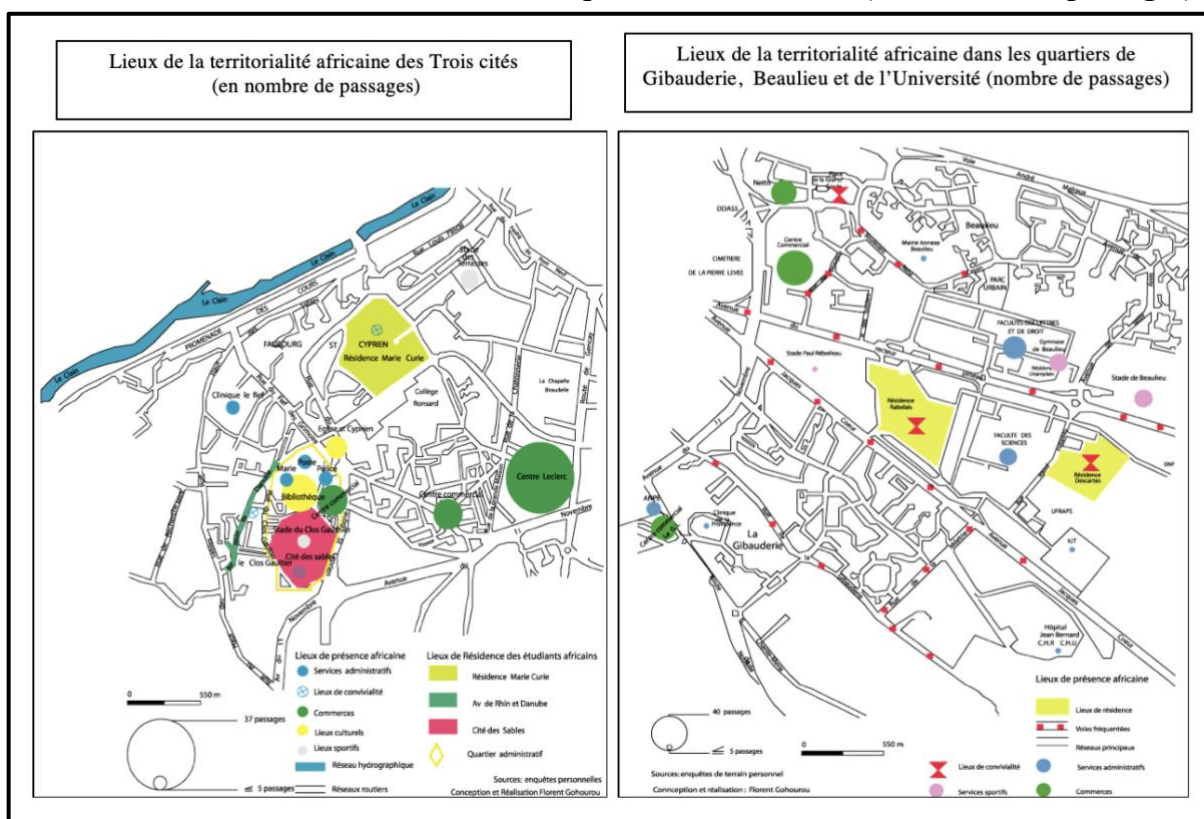
2.1.2. Les espaces publics poitevins

Il convient avant tout de replacer à sa juste place, l'aspect collectif des éléments structurants de la territorialité africaine. Nous insistons sur l'importance de la dimension communautaire et collective des modes de sociabilité des étudiants africains. L'analyse de leurs espaces de vie atteste de l'importance du collectif dans les pratiques spatiales qu'ils développent et nous

amène à formuler l'hypothèse de mécanismes territoriaux fortement inscrits à l'échelle collective, et relevant largement de mécanismes d'ordre social.

Dans l'espace public poitevin, il est possible d'identifier des éléments structurants des territorialités africaines, mais au sens collectif, qui comportent une dimension sociale forte et visible. Se pose la question du marquage des espaces ; la présence de étudiants africains en certains lieux est suffisamment visible pour ériger ceux-ci en éléments territoriaux. Ainsi, en est-il des lieux commerciaux que sont Saint Éloi, Trois cités et Beaulieu, des salons de coiffures africains (Makossa Cosmetics, Izi Hair), des épiceries africains (Saveurs Exotiques, Tropical Shop, Ekitrade) et des bars-restaurants africains des mêmes quartiers (Akwaba délices, Au Cœur de l'Afrique, Hd*CARPE DIEM, les Baccantes). D'autres lieux sont assez fortement marqués, tels que les cités universitaires (Rabelais, René Descartes, Marie-Curie, Jules Caisso), où se déroulent la plupart des rencontres, des soirées et des fêtes d'ordre privé, des activités sportives et associatives des étudiants africains de Poitiers (voir, la carte ci-dessous).

Carte n° 2 : Les territoires africains des quartiers de Poitiers (en nombre de passages)



A l'échelle de l'agglomération poitevine, les réseaux sociaux africains semblent essentiellement structurés dans certains quartiers de la commune de Poitiers, qui constitue à notre sens le cœur local des territoires africains. C'est dans cette commune que se concentre la grande majorité des espaces dévolus à leurs pratiques sociales collectives ; la grande majorité des réunions communautaires, et des fêtes organisées par les associations s'y tiennent. C'est aussi à Poitiers que la présence africaine est la plus apparente dans le paysage urbain : les réunions informelles au pied des immeubles se tiennent au hasard des rencontres, la participation aux activités sociales et culturelles locales est beaucoup plus développée.

D'une manière générale, une multitude de circonstances et d'événements d'ordre familial ou communautaire poussent les étudiants africains de l'agglomération à converger vers la

commune de Poitiers afin de satisfaire à leurs stratégies sociales ; ce constat nous permet d'ériger Poitiers en un pôle central des territoires africains de l'agglomération poitevine.

2.2. L'imbrication complexe des échelles de la territorialité des étudiants africains

L'analyse des pratiques et mobilités spatiales mises en œuvre par les étudiants africains de l'agglomération de Poitiers montre qu'elles s'organisent très souvent à diverses échelles géographiques. Individuellement comme collectivement, leurs repères territoriaux s'organisent donc en réseaux qui se déclinent à différentes échelles. Il est cependant possible d'identifier quelques points communs à ces repères territoriaux.

2.2.1. A l'échelle nationale, une forte structuration des réseaux territoriaux des étudiants africains autour de la région parisienne

L'analyse des espaces de vie des étudiants africains à l'échelle supra-locale permet d'y mettre en évidence, la position structurante de la région parisienne.

La question se pose de savoir s'il est dans quelle mesure, leurs territoires s'articulent autour de Paris. S'il l'on accepte le territoire comme défini par un support social vécu, l'existence avérée de relations sociales solides et régulièrement entretenues, qui suscitent en outre des mobilités régulières bien que souvent étalées dans le temps, nous emmènent à émettre l'hypothèse de territorialités africaines au sens individuel fréquemment organisée autour de Paris. Parce qu'elle a été le théâtre d'une implantation importante des étudiants africains, que certains de ses communes ou de ses quartiers sont fréquemment forcément marqués par cette présence, mais surtout parce qu'elle abrite très souvent de la famille ou des amis, la région parisienne représente pour ceux rencontrés à Poitiers, un espace connecté et chargé d'affects positifs.

Du point de vue social, la région parisienne représente davantage un espace territorialisé et au centre des stratégies sociales des communautés africaines de l'agglomération poitevine. Ainsi, Paris est pour quelques étudiants africains de Poitiers, un le lieu d'approvisionnement incontournable. Elle représente aussi un espace d'expression culturelle favorable où ces étudiants peuvent s'exprimer, conserver des habitudes sociales « du pays », manifester publiquement leur attachement culturel et leur « africanité ». Enfin, elle est un organe central des réseaux sociaux mis en œuvre par les Africains de France. Ainsi, plusieurs de nos interlocuteurs ont ponctuellement recours aux solidarités familiales ou amicales (recherche d'un job d'été, projets de soutien aux proches demeurés en Afrique...) dans le cadre de leurs vies personnelles. Les pratiques collectives du type communautaire ou associatif s'inscrivent elles-aussi en réseaux connectés à la région parisienne. Des rencontres inter-associatives ont parfois lieu grâce aux interconnaissances de certains de leurs membres ; nous savons de plus, sans l'avoir ni directement observé, ni directement entendu, que certains systèmes de solidarité informels organisés par les étudiants africains (caisses de solidarité, tontines) et que certains projets associatifs de écodéveloppement fonctionnent à l'échelle nationale et convergent vers des étudiants africains ou des associations d'étudiants africains de la région parisienne.

2.2.2. L'espace d'origine : un élément capital dans la construction des repères territoriaux des étudiants africains de Poitiers

Concrètement ou sous forme de souvenirs et d'images, les liens des étudiants africains avec leurs pays d'origine, même après des décennies passées dans l'agglomération poitevine, demeure un élément essentiel dans la construction de leurs stratégies spatiales. L'espace

d'origine s'affirme comme structurant des expériences spatiales et fait, à ce titre l'objet de comportement territoriaux évidents.

Lorsqu'ils le peuvent, les étudiants africains aiment à retourner dès que possible auprès de la famille demeurée en Afrique. Ces migrations de retour suscitent des mobilités le plus souvent régulières, sur d'assez longues durées bien qu'étalées dans le temps ; très souvent, elles s'accompagnent en outre de l'entretien continu de relations avec la famille et les amis demeurés en Afrique sous la forme d'échange d'informations et de « nouvelles », mais aussi sous la forme d'une entraide permanente par des transferts financiers ou en nature (colis transporté par des compatriotes par exemple). Ce lien, qu'il s'exprime concrètement ou non, témoigne d'un souci constant de conserver une forme d'emprise sur son lieu d'origine, d'en rester un membre à part entière. Il comporte du reste, une dimension affective importante. L'articulation entre pratiques spatiales du lieu d'origine et construction d'affects autour de celui-ci, permet d'envisager l'existence de forts liens territoriaux entre les étudiants africains et lui ; il fait dans la majorité des cas, l'objet de projets d'avenir qui attestent de sentiments perpétués d'appropriation, d'un lien territorial ininterrompu en dépit d'une pratique épisodique. Pour les étudiants africains qui ne peuvent intégrer leur lieu d'origine à leur espace de vie, qui n'ont pour d'autres opportunités d'entretenir une relation idéale ou symbolique, la question se pose de savoir si l'on peut envisager le maintien d'un lieu d'ordre territorial ; théoriquement, la référence à une notion de territoire implique un rapport à d'ordre vécu, qui sous-tend une pratique concrète. « Pratique concrète », n'est pourtant pas nécessairement synonyme de déplacement effectif ; élaborer un projet de développement, participer à la vie locale « à distance », militer afin d'intervenir sur le devenir social ou politique de son pays d'origine, peuvent selon nous être considérés comme les signes de l'entretien et/ou de la conservation d'attaches territoriales.

2.3. Territoires et identités africaines à Poitiers

L'analyse entamée autour de la thématique territoriale a cherché à mettre en évidence les lieux de la territorialité des étudiants africains de Poitiers. Au fil de celle-ci, une autre thématique, celle de l'identité, se révèle constitutive de la relation territoriale ; l'articulation constante avec l'identité est une composante essentielle des territorialités africaines.

2.3.1. Préservations identitaires des étudiants africains de Poitiers : « enclaves » africaines à Poitiers ?

A Poitiers, les étudiants africains ont développé des formes de territorialité qui témoignent manifestement de stratégies identitaires. Nous nous intéresserons spécialement aux mécanismes identitaires de type collectif.

Il ne s'agit pourtant pas des marquages territoriaux classiques présents dans les villes européennes cosmopolites et l'analyse de la dimension identitaire des phénomènes territoriaux mis en œuvre par ces étudiants africains montre qu'ils relèvent davantage de pratiques d'ordre symbolique. Il n'existe pas de lieux « publics » typiquement africains, fréquentés de manière privilégiée par ces étudiants, et considérés par l'ensemble de la société locale comme des lieux « réservés » aux étudiants africains de l'agglomération. Quelques restaurants, bars ou commerces africains peuvent, par leur décoration, la musique, le public d'habitues qui les fréquentent faire figures de marques territoriales ; ils ne comportent cependant pas la dimension de pratique « exclusive » des lieux typiquement communautaires.

Si les territoires africains de Poitiers se donnent peu à voir dans le paysage urbain, ils se dégagent des contingences spatiales classiques pour s'imposer dans l'immatériel.

Le terrain associatif constitue ainsi un territoire privilégié. La plupart des associations des étudiants africains fonctionnent en effet sur la double base de solidarités nées de la migration et de l'attachement culturel. Elles font figure de lieux de retrouvailles privilégiés, où l'on peut échanger des expériences communes, où l'on se sent chez soi et entre-soi, où l'on peut extérioriser librement des traits culturels souvent tenus par la société d'accueil comme exotiques ou folkloriques. A ce titre, elles peuvent être envisagées comme formes symboliques des territorialités africaines ; le lieu géographique n'importe pas, c'est « l'idée associative » qui constitue le territoire, en ceci qu'elle traduit une double reconnaissance, de la société majoritaire et de la communauté, comme un groupe à part entière.

Pour les étudiants africains de l'agglomération, le mécanisme de construction de territoires idéels, indépendants d'un support spatial concret, agit dans une grande part, dans des circonstances qui donnent lieu à des pratiques sociales collectives voire communautaires. Se réunir où que ce soit, utiliser sa langue natale avec des compatriotes, retrouver une communauté de pratiques culturelles, de comportements sociaux, de croyances et d'opinions ordinairement mises en minorités relèvent de la création de repères territoriaux. Ces repères territoriaux inscrits dans l'immatérialité spatiale sont selon nous garants des identités africaines, au sens où ils permettent d'être soi à ses yeux comme aux yeux de l'extérieur.

On peut de ce fait accepter l'idée qu'il existe des « enclaves » africaines à Poitiers ; ces enclaves ne relèvent cependant pas de l'ordre géographique classique, et s'inscrivent dans le symbolique.

2.3.2. Quelle place de l'Afrique ?

En outre, le maintien de liens puissants avec leur lieu d'origine, l'érection de celui-ci en un élément central de leurs repères territoriaux répondent indéniablement à des stratégies identitaires.

En dépit du fait que les pratiques sociales semblent davantage fonctionner sur des bases ethniques ou nationales, l'africanité est présentée par tous les étudiants africains rencontrés comme la composante première de leur identité. Ce n'est pourtant pas l'Afrique qui constitue l'objet des liens territoriaux de ces étudiants, mais l'espace d'origine, le plus souvent régional ou national, en tant que support idéal. C'est sur lui que se construisent des représentations idéalisées, il est l'élément autour duquel sont connectés les mémoires et les souvenirs que l'on a en commun. A ce titre, il constitue un élément central des territoires africains. Géographiquement, il doit être envisagé de manière multidimensionnelle car son support physique n'est jamais le même et n'occasionne pas des images identiques pour les étudiants africains, mais il représente un dénominateur territorial suffisamment commun pour susciter la mise en œuvre de stratégies sociales collectives. Concrètement, l'existence de sentiments territoriaux dégagés d'une quelconque contingence spatiale permet à des étudiants africains venus des quatre coins d'un même pays de faire des choses ensemble, de ressentir une destinée commune, éventuellement d'entreprendre des projets communs.

Lorsque le contact avec l'espace d'origine est aussi impossible dans le présent qu'incertain dans l'avenir, comme pour les étudiants africains dont les pays connaissent des crises socio-politiques, on peut supposer que le lien territorial à celui-ci peut être un mode particulièrement privilégié de l'expression identitaire.

3. Discussion

3.1. « Le lieu comme métonymie territoriale » (B. Debarbieux, 1995)

Le travail d'analyse des territoires des étudiants africains requiert d'en identifier les composantes et d'en comprendre les mécanismes élémentaires d'organisation.

Nous présentions plus haut le territoire comme une structure en réseau de lieux mis en relation de manière concrète ou symbolique.

Nous avons pu entreprendre cette analyse en nous intéressant plus singulièrement à ces lieux structurants du territoire. Ce point de vue s'appuie sur le travail de B. DERBARBIEUX (1995) ; celui-ci envisage le lieu comme symbolique du territoire et y voit une forme « métonymique » de celui-ci. Le territoire est plus que la somme des lieux géographiques qu'il regroupe. En effet, dans certains cas, le territoire peut être présent à travers des lieux spécifiques, particulièrement symboliques de celui-ci. Parce qu'ils sont plus proches physiquement, parce qu'ils comportent une visibilité directe, ils peuvent être représentatifs du territoire. « Le lieu est la matérialisation de l'immatériel ». Le territoire tient à la « projection » sur un espace donné des structures spécifiques d'un groupe humain ou en cas de territoire de nature individuelle, il peut se lire à travers l'œuvre d'un être humain qui est logiquement une synthèse individualisée de la société. En ce sens, il est le support de la formation de l'identité individuelle et collective. Selon le point de vue de Y. BAREL (1984) (cité par G. DI MEO, 1998), le territoire est ainsi en substance le produit des dimensions vécue et sociétale de l'espace.

Pour Y. BAREL (1984), (cité par G. DI MEO, 1998), tout territoire individuel « est le lieu pertinent de l'action du sujet, c'est-à-dire qu'il est à sa dimension, à sa taille ; le sujet doit pouvoir éprouver le sentiment, fondé ou non, que ce lieu (géographique ou social) donne sens à son existence ou à son action ». L'on rejoint ici les rivages mouvants de l'espace vécu.

A ce titre, nous pensons qu'il est possible de chercher à identifier des lieux qui seraient symboliques des territorialités africaines, mais aussi des lieux qui incarneraient la dimension collective de celles-ci.

3.2. Quand la mobilité produit du territoire

Toutes les formes de déplacements, parce qu'ils ont pour fondement des besoins sociaux (travail, activités domestiques et administratives, activités associatives, loisirs et vacances...), contribuent à produire du territoire. Le territoire se trouve traditionnellement « enchaîné » à un certain ordre de sédentarité. Le mouvement humain parvient pourtant à générer de nouvelles formes de territorialités, et par-là même, de nouveaux modes d'appartenance. Nous nous fondons en cela sur les travaux de géographes ou anthropologues comme A. TARRIUS (1993), C. RAFFESTIN (1988) et X. PIOLLE (1990) : pour ce dernier, en effet, « observer le mouvement nous conduit à nous interroger sur les identités et les territoires, sur les structures sociales et spatiales qu'il bouscule et rend incertain ». C'est dans un premier temps parce qu'elle est le théâtre des perceptions spatiales ; elle est l'occasion, en conséquence, de la production des représentations spatiales, qui constituent, nous l'avons dit, la substance créatrice des comportements spatiaux.

Considérer le déplacement comme une manifestation d'un quelconque lien territorial demande en réalité de l'envisager en tant que réponse à un fait social de changement, d'ouverture, de consommation...La mobilité géographique des individus est en somme un mode de concrétisation de leurs stratégies sociales, et elle est à l'origine constante de nouveaux repères territoriaux.

Ces dernières années, l'accroissement des multiples formes de mobilités spatiales, dans le temps comme dans l'espace, a invité les chercheurs à un renouvellement des réflexions sur leur lien avec les mécanismes d'agencement des territoires. L'idée directrice est la complexification des formes de territorialités, qui ne peuvent plus être réduites aux quartiers et à l'échelle locale, mais qui au contraire s'étendent de manière croissante à des échelles plus larges.

Notre analyse des territoires africains infirme cette théorie. Ceux-ci ont en effet développé des repères territoriaux aux « centralités multiples » (A. TARRIUS, 1993), territoires qui renouvellement la lecture traditionnelle de la ville par la société locale.

3.3. Le territoire crée-t-il de l'identité ?

Si Claude C. RAFFESTIN (1988) définit le territoire comme « la relation qu'entretient un groupe avec une proportion d'espace », c'est qu'il peut être envisagé comme le support de formation de son identité individuelle et collective. A travers ces différentes approches, ces contributions mettent fortement en évidence la vision des anthropologues et des géographes de la définition du concept de territoire.

C. LEVI-STRAUSS (cité par M. SEGAUD et F.P. LEVI, 1993) montre dans son étude sur les populations bororo d'Amazonie combien l'organisation spatiale des groupes sociaux peut être garante de leur identité sociale et culturelle. M. RONCAYOLO (1990) envisage ainsi la territorialité comme une consolidation matérielle des perceptions, des croyances et des symboles des individus et des groupes sociaux. Pour HALBWACHS (cité par M. RONCAYOLO 1990), « tout se passe comme si la pensée d'un groupe ne pouvait naître, survivre et devenir consciente d'elle-même sans s'appuyer sur certaines formes visibles dans l'espace ». Ainsi, toutes les sociétés se localisent dans l'espace, et elles singularisent cet espace autant qu'il les singularise ; elles se donnent à lire à travers lui. Pour F. P LEVY et M. SEGAUD (1983), « la relation à l'espace est universellement garante de la particularité des identités ». Il faut envisager le territoire comme un double marquage identitaire : il est autant l'affirmation de l'entre-soi, que celle de soi face à l'autre.

La territorialisation manifeste le marquage des identités dans l'espace et elle s'illustre de maintes manières. Au niveau individuel, c'est l'espace privé qui fait figure de territoire identitaire. Mais les sociétés aussi multiplient les signes symboliques d'une culture et d'une mémoire collectives ; l'architecture et les formes urbaines, les monuments, les fêtes...en sont autant de témoignages.

Le souci d'inscription territoriale des populations migrantes est particulièrement compréhensible. Les paysages urbains occidentaux, mais aussi les espaces sociaux des villes portent de manière très visible les traces des territorialités migrantes. Dans les métropoles occidentales, la différenciation socio-ethnique s'exprime dans l'espace public, dans les vitrines ou les enseignes, dans l'occupation humaine des espaces collectifs, mais aussi dans les sons ou odeurs. Autant de signes sont le plus souvent symptomatiques d'une volonté de prendre une possession symptomatique des espaces, qui concrétiserait dans l'ordre matériel les identités. M. HOVANESSIAN (1995), dans le cadre de sa réflexion sur les populations arméniennes de la région parisienne, analyse ainsi le territoire comme un mode privilégié d'une continuité de la mémoire.

Conclusion

Au terme de cette étude, sur les territoires des étudiants africains, analysés à travers l'exemple spatial de l'agglomération de Poitiers, il ressort que la migration ne signifie pas nécessairement la fin des territoires. Elle est au contraire à l'origine de la construction de nouvelles territorialités, caractérisées par la complexité de leurs contenus socio-spatiaux, mais toutes largement imprégnées des pratiques et des stratégies sociales qui caractérisent les étudiants africains. Les dimensions familiales et communautaires des pratiques spatiales des étudiants africains apparaissent en outre au grand jour et montrent l'importance de la dimension collective des comportements spatiaux des étudiants africains ; à ce titre, ils témoignent de la force de l'articulation en comportements spatiaux et pratiques sociales.

Cette imbrication étroite du spatial et du social est au cœur de la notion de territoire, qui constitue la clef analytique de notre étude.

L'existence, chez les étudiants africains, de formes d'inscriptions spatiales profondément teintées de subjectivité et de symbolique qui constitue le fondement de mécanismes de territorialités des étudiants africains sont multiples et divers, mais on ne distingue pas, comme dans les grandes villes cosmopolites, de formes de marquage de l'espace nettement visibles. Les repères territoriaux des étudiants africains se donnent peu à lire dans l'espace des « locaux ». Ces territorialités « déspatialisées » se projettent dans le social, par exemple lorsqu'elles se cristallisent sur la structure associative ou le lien communautaire, ou dans l'imaginaire spatial ; elles n'en ont pas moins une fonction tout à fait effective de retranscription d'un certain ordre social commun, celui de la situation migratoire.

Finalement, nous espérons, par le biais de cette étude avoir proposé une approche renouvelée du territoire, traditionnellement engoncé dans une acception juridico-politique ou imprégné d'un naturalisme inspiré de la science éthologique.

L'analyse des formes de territorialités des étudiants africains est une occasion d'ériger le territoire en une formation socio-spatiale fondamentale de l'analyse sociale en géographie. Réconciliant à leur juste place matérialité et idéalité, il permet une approche plus complexe et plus réaliste des relations entre les migrants et l'espace, qui prend en considération toute l'importance de l'intériorité et du symbolique, mais qui en démontre bien, cependant, la dimension sociale. L'utilisation de la variable territoriale dans notre analyse introduit enfin une vision complexifiée de la situation migratoire, qui enrichit l'approche simpliste d'une migration uniquement créatrice d'anomie et de déracinement socio-spatial. L'originalité des territorialités étudiantes africaines atteste de la création de liens sociaux nouveaux, d'une espèce neuve d'enracinement social.

Références bibliographiques

BAILLY Antoine, 1978 « *La perception des espaces urbains : les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique* », Revue de Géographie alpine, Tome 66, n°4, pp. 489-490.

BAREL Yves, 1986 « *Le social et ses territoires* » *Espaces, jeux et enjeux*, sous la direction de AURIAC Franck et BRUNET Roger, Paris, Fayard Fondation Diderot, pp. 131-139.

BERTRAND Michel Jean, 1978, *Pratique de la ville*, Paris, Masson, Coll. Géographie 210 p.

BRUNET Roger, FERRAS Roger et THERY Hervé, 1992, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus-La Documentation Française, Paris, coll. Dynamiques du territoire, 470 p.

CHERIBINI Bertrand, 2000, *Les ancrages urbains et sociaux de l'espace universitaire à la Réunion : des ethnologues sur le campus*, L'Harmattan, Paris, 175 p.

CHIVALLON Christine, 1994 « *Deux notions pour comprendre l'expérience sociale de l'espace : réseaux sociaux et territoires* », Cahiers de la M.R.S.H., n° 3, pp.73-90.

DEBARBIEUX Bertrand, 1995 a « *Le lieu, fragment et symbole du territoire* », *Espaces et Sociétés*, n°82-83, pp.13-35.

DEBARBIEUX Bertrand, 1995 b, « *Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique* », *L'espace géographique*, n°2, pp.97-112.

DI MEO Guy, 1987, « *Les formations socio-spatiales* », *Annales de géographie*, n° 537, pp. 564-594.

DI MEO Guy, 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, coll. Géographie sociale, 207 p.

- DI MEO GUY, 1998, *Géographie sociale et territoire*, Nathan, Paris, coll. Fac. Géographie, 320 p.
- ERLICH Valérie, 1998, *Les nouveaux étudiants : un groupe social en mutation*, Paris, Armand Colin, Coll. Références sociologie, 256 p.
- FELONNEAU Marie Line, 1997, *L'étudiant dans la ville : territorialité étudiantes et symbolique urbaine*, Paris, Montréal, L'Harmattan, coll. Villes et entreprises, 189 p.
- FREMONT Arnaud et Alii, 1982, *Espace vécus et civilisations*, Paris, CNRS, coll. Mémoires et documents de géographie, 1982 p.
- GERVAIS-LAMBONY Philippe, 1994, *De Lomé à Harare, le fait citadin : images et pratiques des villes africaines*, Paris, Karthala, coll. Hommes et Sociétés, 480 p.
- GOHOUROU Florent, 2012 « *Territorialité française dans l'agglomération abidjanaise : l'exemple de la commune de Marcory* » In Actes de colloque Tome 1 « Les perspectives de la Géographie en Afrique Subsaharienne », Berlin (Allemagne), pp. 249-263.
- GOHOUROU Florent, 2016 « *De la crise politico-militaire ivoirienne à la crise franco-ivoirienne : Décomposition et recomposition des territoires français de Côte d'Ivoire* », Territoires d'Afrique, n°8, Dakar (Sénégal), pp.89-98.
- GOHOUROU Florent, 2019 « *Stratégies d'insertion spatiale et socio-culturelle des étudiants africains en France : Cas de Poitiers* », Revue RETSSA, EDUCI, Vol. 2, n°4, pp. 41-55.
- HOVANESSIAN Martine, 1995, *Les Arméniens et leurs territoires*, Paris, Autrement, coll. Français d'ailleurs Peuples d'ici, 173 p.
- PAUL-LEVY Françoise et SEGAUD Marion, 1983, *Anthropologie de l'espace*, Paris, Centre Georges Pompidou, Centre de création industrielle, coll. Alors, 345 p.
- PIOLLE Xavier, 1990 « *Mobilité, identité, territoire* », Revue de géographie de Lyon, vol. 65, n°3, p.149-154.
- POCHE Bertrand, 1996, *L'espace fragmenté. Pour une sociologie de la territorialité*, Paris, L'Harmattan, 275 p.
- RAFFESTIN Claude, 1986 « *Ecogénèse territoriale et territorialité* », Espaces, jeux et enjeux, sous la direction de F. AURIAC et R. BRUNET, Paris, Fayard Fondation Diderot, pp.175-185.
- RAFFESTIN Claude, 1988 b, *Repères pour une théorie de la territorialité humaine* » In Réseaux Territoriaux sous la direction de G. DUPUY, Caen, Paradigme. 265 p.
- RAFFESTIN Claude, 1988a « *Remarques sur les notions d'espace, de territoire et de territorialité* », Espaces et sociétés, n°41, p.176-171.
- RONCAYOLO Marcel, 1990, *La ville et ses territoires*, Folio, Paris, coll. Essais, 279 p.
- TARRIUS Alain, 1993 « *Territoires circulatoires et espaces urbains : différenciation des groupes migrants* », Les Annales de la recherche urbaine, n°59-60, juin-sept., pp.50-60.